



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

15 JUIL 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de LUTTANGE

2 Place du Calvaire,

57935 Luttange

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

Objet : Dossier de déclaration concernant le plan d'épandages des boues de la station de
GUENANGE
Réf : RD/CP ASPE-L9
57-2019-00245
P.J : 1 dossier + note complémentaire
Copie du récépissé de déclaration

Madame, Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

plan d'épandages des boues de la station de GUENANGE

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour
l'Eau et l'Assainissement
Place de l'Hôtel de Ville - BP30
57310 GUENANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagnée d'une note complémentaire,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00245** » en date du 13 juin 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant
les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- SIRGEA
- Chambre d'Agriculture-S.CAHARD



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

15 JUL 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de Bettelainville

7 Rue de la Mairie,

57640 Bettelainville

Affaire suivie par Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

Objet : Dossier de déclaration concernant le plan d'épandages des boues de la station de
GUENANGE
Réf : RD/CP ASPE-L9
57-2019-00245
P.J : 1 dossier + note complémentaire
Copie du récépissé de déclaration

Madame, Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

plan d'épandages des boues de la station de GUENANGE

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour
l'Eau et l'Assainissement
Place de l'Hôtel de Ville - BP30
57310 GUENANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagnée d'une note complémentaire,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00245** » en date du 13 juin 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant
les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- SIRGEA
- Chambre d'Agriculture-S.CAHARD



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

15 JUIL. 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de Metzeresche

3 Rue de la Fontaine,

57920 Metzeresche

Affaire suivie par Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

Objet : Dossier de déclaration concernant le plan d'épandages des boues de la station de
GUENANGE
Réf : RD/CP ASPE-L9
57-2019-00245
P.J : 1 dossier + note complémentaire
Copie du récépissé de déclaration

Madame, Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

plan d'épandages des boues de la station de GUENANGE

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour
l'Eau et l'Assainissement
Place de l'Hôtel de Ville - BP30
57310 GUENANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagnée d'une note complémentaire,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00245** » en date du 13 juin 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant
les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- SIRGEA
- Chambre d'Agriculture-S.CAHARD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

15 JUIL 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de Kuntzig

2 Grand Rue,

57970 Kuntzig

Affaire suivie par Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

Objet : Dossier de déclaration concernant le plan d'épandages des boues de la station de
GUENANGE

Réf : RD/CP ASPE-L9
57-2019-00245

P.J : 1 dossier + note complémentaire
Copie du récépissé de déclaration

Madame, Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

plan d'épandages des boues de la station de GUENANGE

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour
l'Eau et l'Assainissement
Place de l'Hôtel de Ville - BP30
57310 GUENANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagnée d'une note complémentaire,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00245** » en date du 13 juin 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant
les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- SIRGEA
- Chambre d'Agriculture-S.CAHARD



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

15 JUIL 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de Yutz

107 Grand Rue,

57970 Yutz

Affaire suivie par Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

Objet : Dossier de déclaration concernant le plan d'épandages des boues de la station de
GUENANGE
Réf : RD/CP ASPE-L9
57-2019-00245
P.J : 1 dossier + note complémentaire
Copie du récépissé de déclaration

Madame, Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

plan d'épandages des boues de la station de GUENANGE

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour
l'Eau et l'Assainissement
Place de l'Hôtel de Ville - BP30
57310 GUENANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagnée d'une note complémentaire,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00245** » en date du 13 juin 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant
les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- SIRGEA
- Chambre d'Agriculture-S.CAHARD



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

15 JUIN 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de Distroff

3 Rue de l'Église,

57925 Distroff

Affaire suivie par Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

Objet : Dossier de déclaration concernant le plan d'épandages des boues de la station de
GUENANGE
Réf : RD/CP ASPE-L9
57-2019-00245
P.J : 1 dossier + note complémentaire
Copie du récépissé de déclaration

Madame, Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

plan d'épandages des boues de la station de GUENANGE

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour
l'Eau et l'Assainissement
Place de l'Hôtel de Ville - BP30
57310 GUENANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagnée d'une note complémentaire,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00245** » en date du 13 juin 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant
les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- SIRGEA
- Chambre d'Agriculture-S.CAHARD



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

15 JUIL 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de Stuckange

27C Rue nationale,

57970 Stuckange

Affaire suivie par Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

Objet : Dossier de déclaration concernant le plan d'épandages des boues de la station de
GUENANGE

Réf : RD/CP ASPE-L9
57-2019-00245

P.J : 1 dossier + note complémentaire
Copie du récépissé de déclaration

Madame, Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

plan d'épandages des boues de la station de GUENANGE

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour
l'Eau et l'Assainissement
Place de l'Hôtel de Ville - BP30
57310 GUENANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagnée d'une note complémentaire,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00245** » en date du 13 juin 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant
les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- SIRGEA
- Chambre d'Agriculture-S.CAHARD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

15 JUIL. 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de Charly-Oradour

16A Rue du 10 Juin,

57640 Charly-Oradour

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

Objet : Dossier de déclaration concernant le plan d'épandages des boues de la station de
GUENANGE
Réf : RD/CP ASPE-L9
57-2019-00245
P.J : 1 dossier + note complémentaire
Copie du récépissé de déclaration

Madame, Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

plan d'épandages des boues de la station de GUENANGE

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour
l'Eau et l'Assainissement
Place de l'Hôtel de Ville - BP30
57310 GUENANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagnée d'une note complémentaire,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00245** » en date du 13 juin 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant
les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- SIRGEA
- Chambre d'Agriculture-S.CAHARD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

15 JUIN 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de Argancy

1 Place Anne de Méjanès,
57640 Argancy

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 84
Les jeudis au 06 33 63 32 61

Objet : Dossier de déclaration concernant le plan d'épandages des boues de la station de
GUENANGE
Réf : RD/CP ASPE-L9
57-2019-00245
P.J : 1 dossier + note complémentaire
Copie du récépissé de déclaration

Madame, Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

plan d'épandages des boues de la station de GUENANGE

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour
l'Eau et l'Assainissement
Place de l'Hôtel de Ville - BP30
57310 GUENANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagnée d'une note complémentaire,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00245** » en date du 13 juin 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant
les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- SIRGEA
- Chambre d'Agriculture-S.CAHARD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

15 JUIL. 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de Rurange-lès-Thionville

Rue Kennedy,

57310 Rurange-lès-Thionville

Affaire suivie par Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

Objet : Dossier de déclaration concernant le plan d'épandages des boues de la station de
GUENANGE
Réf : RD/CP ASPE-L9
57-2019-00245
P.J : 1 dossier + note complémentaire
Copie du récépissé de déclaration

Madame, Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

plan d'épandages des boues de la station de GUENANGE

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour
l'Eau et l'Assainissement
Place de l'Hôtel de Ville - BP30
57310 GUENANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagnée d'une note complémentaire,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00245** » en date du 13 juin 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant
les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- SIRGEA
- Chambre d'Agriculture-S.CAHARD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

15 JUL 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de Thionville

Hôtel de Ville
BP 30352 - Rue Georges-Ditsch

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

57125 Thionville Cedex

Objet : Dossier de déclaration concernant le plan d'épandages des boues de la station de
GUENANGE
Réf : RD/CP ASPE-L9
57-2019-00245
P.J : 1 dossier + note complémentaire
Copie du récépissé de déclaration

Madame, Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

plan d'épandages des boues de la station de GUENANGE

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour
l'Eau et l'Assainissement
Place de l'Hôtel de Ville - BP30
57310 GUENANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagnée d'une note complémentaire,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00245** » en date du 13 juin 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant
les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- SIRGEA
- Chambre d'Agriculture-S.CAHARD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

15 JUL. 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de VIGY

4, place de l'Église

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

57640 VIGY

Objet : Dossier de déclaration concernant le plan d'épandages des boues de la station de
GUENANGE
Réf : RD/CP ASPE-L9
57-2019-00245
P.J : 1 dossier + note complémentaire
Copie du récépissé de déclaration

Madame, Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

plan d'épandages des boues de la station de GUENANGE

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour
l'Eau et l'Assainissement
Place de l'Hôtel de Ville - BP30
57310 GUENANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagnée d'une note complémentaire,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00245** » en date du 13 juin 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant
les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- SIRGEA
- Chambre d'Agriculture-S.CAHARD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

15 JUL 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de Bertrange

4 Grand Rue,

57310 Bertrange

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Les jeudis au 06 33 63 32 61

Objet : Dossier de déclaration concernant le plan d'épandages des boues de la station de
GUENANGE
Réf : RD/CP ASPE-L9
57-2019-00245
P.J : 1 dossier + note complémentaire
Copie du récépissé de déclaration

Madame, Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

plan d'épandages des boues de la station de GUENANGE

Ce dossier a été déposé par : Syndicat Intercommunal de la Région de Guénange pour
l'Eau et l'Assainissement
Place de l'Hôtel de Ville - BP30
57310 GUENANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration accompagnée d'une note complémentaire,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2019-00245** » en date du 13 juin 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant
une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant
les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- SIRGEA
- Chambre d'Agriculture-S.CAHARD